

Charte pour l'implémentation de salle de consommation à moindre risque en Belgique

Les programmes de Réduction des Risques (RdR) s'inscrivent dans une démarche pragmatique de santé publique. Ils visent avant tout à prévenir ou à limiter les dommages liés à l'utilisation de produits psychoactifs chez les usagers de drogues.

La RdR se décline en une palette d'interventions : programme d'échanges de seringues, traitement de substitution, travail de proximité, intervention en milieu festif, intervention en prison... Des actions qui visent la consommation à moindre risque et la diminution de la consommation mais qui peuvent également devenir une porte d'entrée vers les soins et le sevrage. La RdR s'inscrit dans une démarche de promotion de la santé physique, mentale et sociale mais également de reconnaissance de la citoyenneté des usagers de drogues.

La question des drogues n'échappe pas à la crise sociale, économique et culturelle. Elle se répercute d'autant plus fort sur les usagers les plus vulnérables, notamment sur cette minorité d'usagers marginalisés qui vit dans le milieu de la rue, en totale rupture de liens, sans couverture sociale, sans revenus, sans logement... On assiste dès lors à une augmentation et à une plus grande visibilité de la consommation par intraveineuse dans les espaces publics.

Même si les actions de RdR à ce jour développées dans le milieu de la rue s'avèrent pertinentes, elles souffrent toujours de l'absence d'une réelle vision politique de la RdR et, a fortiori, d'un soutien financier adéquat. Par ailleurs, ces actions ne rencontrent pas complètement les nouveaux besoins qui apparaissent avec le renforcement d'un mouvement de « dislocation sociale ».

C'est pour tenter de répondre à cette évolution que des professionnels de la santé et intervenants sociaux réfléchissent à la mise en place, en Belgique, de salles de consommation à moindre risque (SCMR).

Ces salles de consommation existent depuis de nombreuses années dans divers pays européens (Allemagne, Suisse, Espagne, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège,...) ainsi qu'au Canada et en Australie.

Elles se déclinent sous différents « modèles », chacun résultant d'une réalité et de besoins locaux. Toutes ont pour objectif commun de répondre à des enjeux de santé publique et d'aide aux usagers, de manière à préserver leur dignité et dans le sens d'une solution complémentaire aux dispositifs de RdR et de soins existants.

Les expériences étrangères montrent :

- Des impacts bénéfiques au niveau de la **santé publique** : réductions des overdoses, de la mortalité, des comportements à risques en matière de transmission de l'hépatite C et du VIH, augmentation de l'accès aux soins (traitement de substitution, sevrage, accès aux soins primaires).
- Une réduction des **coûts sociaux** : baisse de la petite délinquance, baisse des prises en charge des traitements hépatite C et VIH, réaffiliation sociale des usagers les plus précarisés.
- Des impacts bénéfiques au niveau de la **sécurité** : réduction des nuisances liées à l'usage de drogues dans l'espace public, résorption des « scènes ouvertes », diminution du nombre de seringues usagées dans l'espace public.

Appel du 13 novembre 2012

C'est en tenant compte du besoin de diversité et d'adaptation de nos dispositifs de prise en charge des usagers de drogues que des professionnels du soin (MASS Bruxelles, Lama) et de la RdR (Modus Vivendi, Transit, Comptoir de Charleroi, Free Clinique) et la Plateforme de Concertation Locales Drogues (Observatoire Liégeois des toxicomanies, Coordination Locale Drogues Bruxelles, Coordination locale Charleroi, Anvers, Gand) prennent l'initiative de fédérer une Coupole d'acteurs en faveur des Salles de Consommation à Moindre Risque.

Cette coupole a pour vocation de rassembler des acteurs de champs multiples, issus de la société civile, du monde associatif, politique, judiciaire, académique économique et social s'engageant à soutenir la mise en place des salles de consommation à moindre risques (SCMR) comme action relevant de la RdR .

La Coupole doit permettre la rencontre des initiatives régionales et locales qui ont lieu actuellement de manière transversale dans différentes villes du pays.

En marquant leur soutien, les signataires s'engagent également à défendre les principes et les objectifs des SCMR, d'en promouvoir le bienfondé dans la mesure de leurs moyens et dans le cadre de leurs champs d'actions. Ils s'engagent également à œuvrer pour réunir les conditions permettant l'ouverture de salles de consommation à moindre risque. Et cela en veillant à leur articulation avec d'autres dispositifs dit « bas seuil » et dans le cadre d'une concertation de l'ensemble des acteurs concernés, en ce compris les usagers. Les salles de consommation à moindre risque doivent s'intégrer dans une politique locale cohérente, transversale et durable de soins, d'accueil et d'accompagnement des usagers de drogues. .

Organisation :

Signature de son mandataire :

Annexes :

- « Salles de consommation à moindre risque : les preuves et la pratique » par Eberhard Schatzl & Marie Nougier – Rapport réalisé pour le compte du Consortium International sur les Politiques des Drogues – juin 2012
- La Charte RdR
- « Salle de consommation à moindre risque : une tentative de réponse pragmatique à un phénomène multifactoriel » par François Baufay – Dossier d'information réalisé pour la Fédito Bruxelloise – Décembre 2012
- « Stratégies concertées de prévention et de réduction des risques en matière de drogues en FWB » par EUROTOX – Nov 2012
- « Concertation bas seuil – projet Riboutique » par Marine Kirzin, Halima Mimouni, Eric Husson – Rapport des actions et des recherches réalisées dans le quartier Ribaucourt – Décembre 2012
- « Rapport de l'étude de faisabilité pour un local de consommation à Charleroi » - ???
- Projet de Stratégies anti-drogues de l'UE (2013-2020) – Conseil de l'Union Européenne – Novembre 2012